



Postulat - 22_POS_14 - Sébastien Cala et consorts - Du sport facultatif pour les apprenties et apprentis

Texte déposé :

En juin 2021, un étudiant de l'Université de Lausanne a présenté un travail de mémoire intitulé : « La place de l'EPS et des activités physiques en école professionnelle » dans lequel il s'intéresse à la pratique sportive de jeunes en formation au CPNV d'Yverdon-les-Bains.

Ce travail se base sur une récolte de données auprès de 587 apprenties et apprentis et permet de mettre en lumière les habitudes en termes d'activités physiques et sportives d'un panel non-négligeable de jeunes en formation.

Il ressort qu'une proportion importante des personnes sondées affirment avoir diminué ou arrêté la pratique d'activités sportives, notamment au sein des clubs sportifs. Les données permettent en effet de relever que 68% des apprenties et apprentis ne sont pas affiliés à un club sportif, dont 48% affirment avoir arrêté depuis leur entrée en formation^[1].

D'un point de vue de la santé publique, cette statistique est particulièrement préoccupante. En effet, de nombreuses études le démontre, la pratique d'activité physique et sportives régulière permet de rester en meilleure santé et de lutter contre diverses pathologies.

Il semble toutefois qu'une proportion importante, 32% des personnes sondées, souhaiterait pouvoir bénéficier d'une offre d'activité physique et sportive le jour de leur cours et sur leur site de formation ou à proximité^[2]. Cette information est particulièrement intéressante car un modèle existe déjà à l'école secondaire. Il s'agit en effet de cours de sport facultatif qui permettent d'offrir aux élèves des activités physiques et sportives encadrées hors des heures scolaires.

Mettre en place une telle offre dans les écoles professionnelles permettrait aux jeunes en formation de pouvoir accéder à des activités physiques et sportives de manière facilitée. Ils seraient par ailleurs incités à continuer une pratique sportive, ce qui ne peut être que bénéfique pour leur santé.

La mise en place d'une telle offre demanderait cependant un engagement en personnel, tout du moins de moniteurs et monitrices Jeunesse+Sport. Un travail de coordination avec les associations et clubs sportifs à proximité des écoles professionnelles devra par ailleurs être entamé afin d'étoffer l'offre sportive. De ce fait, et afin de vérifier si une telle offre d'activités physiques et sportives répond à une demande, il serait intéressant de lancer des projets pilotes dans certains établissements.

C'est pourquoi, les soussignés et soussignées ont l'honneur de demander au Conseil d'Etat de :

- Mettre en place, à titre de projet pilote, une offre de sport facultatif dans trois établissements de l'enseignement professionnel accueillant des élèves en formation duale ou à temps plein[3].

[1] RAY Valentin, « La place de l'EPS et des activités physiques en école professionnelle », Université de Lausanne, mémoire de master, p.62.

[2] *Ibid.*, pp. 77-78.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Cherubini (SOC)
2. Alexandre Démétriadès (SOC)
3. Alexandre Rydlo (SOC)
4. Alice Genoud (VER)
5. Anne-Sophie Betschart (SOC)
6. Blaise Vionnet (V'L)
7. Carine Carvalho (SOC)
8. Cédric Echenard (SOC)
9. Céline Baux (UDC)
10. Céline Misiego (EP)
11. Cendrine Cachemaille (SOC)
12. Claire Attinger Doepper (SOC)
13. Cloé Pointet (V'L)
14. David Raedler (VER)
15. Delphine Probst (SOC)
16. Denis Corboz (SOC)
17. Didier Lohri (VER)
18. Elodie Lopez (EP)
19. Felix Stürner (VER)
20. Graziella Schaller (V'L)
21. Isabelle Freymond (SOC)
22. Jean Tschopp (SOC)

23. Jean-Claude Glardon (SOC)
24. Jean-Daniel Carrard (PLR)
25. Jean-Louis Radice (LIBRE)
26. Jérôme Christen (LIBRE)
27. Julien Cuérel (UDC)
28. Julien Eggenberger (SOC)
29. Léonard Studer (VER)
30. Maurice Mischler (VER)
31. Monique Ryf (SOC)
32. Muriel Cuendet Schmidt (SOC)
33. Muriel Thalmann (SOC)
34. Olivier Epars (VER)
35. Patrick Simonin (PLR)
36. Philippe Germain (PLR)
37. Pierre Zwahlen (VER)
38. Salvatore Guarna (SOC)
39. Sergei Aschwanden (PLR)
40. Stéphane Balet (SOC)
41. Stéphane Montangero (SOC)
42. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
43. Sylvie Podio (VER)
44. Valérie Induni (SOC)
45. Vincent Jaques (SOC)
46. Vincent Keller (EP)
47. Yannick Maury (VER)
48. Yves Paccaud (SOC)